

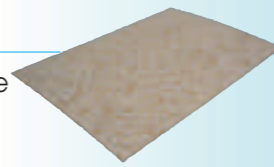
MYRAL M32/M62

Le 1^{er} complexe isolant prêt à poser

Des composants de première qualité

Parement extérieur :

Aluminium 48/100°, structuré et recouvert d'une laque cuite au four à 180 °C.

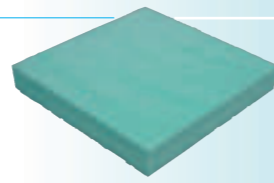


Avantages :

Revêtement durable insensible aux chocs thermiques et à l'humidité. Des façades propres et nettes aux finitions parfaites pour longtemps.

Isolant :

Mousse polyuréthane haute densité 60 kg/m³, non inflammable (classement feu M 1) lambda de 23 mW/m.K, l'isolant le plus efficace reconnu officiellement par le CSTB.



Rigide, stable dans le temps, grande résistance aux chocs, excellent pouvoir isolant pour un encombrement minimum. Insensible aux rongeurs.

Rives de fixation :

Procédé exclusif d'emboîtement à rupture de pont thermique, en PVC coextrudé, assurant la fixation et l'étanchéité.



Fiabilité d'une fixation mécanique, simplicité de pose, adaptable sur tous types de supports sans préparation y compris sur maison à ossature bois.

Pare-vapeur :

Film aluminium de 100 microns recouvert d'une laque.



Isolant protégé dans un bac étanche, pas d'émanations de gaz ni poussières.

Panneaux :

Masse surfacique
Coefficient R
Épaisseur
Largeur
Longueur sur mesure de



M 32

4,1 kg/m²
1,39 m².K/W
32 mm
50 cm
1 m à 14 m

Pour la protection
DES FAÇADES



M 62

5,8 kg/m²
2,69 à 2,91* m².K/W
62 mm
50 cm
1 m à 14 m

Pour l'isolation
DES FAÇADES

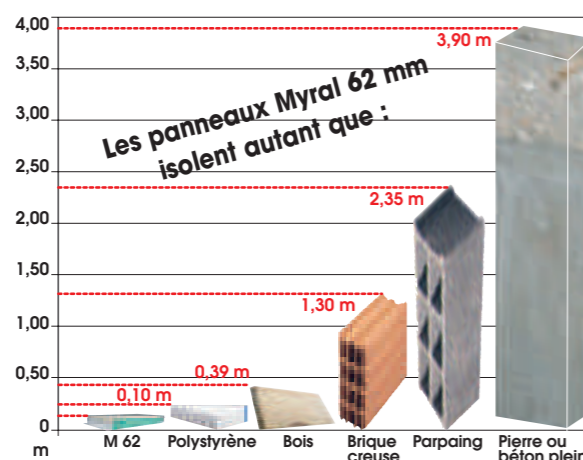
Une mise en œuvre simple et rapide sans peinture ni finition

- Callage technique (latte en bois ou cale fourchette*),
- Mise en place des profils,
- Mise en place des panneaux,
- Fixation des panneaux (vis inox ou cheville à frappe),
- Habillage des ouvertures.



Installé par des professionnels ou par vous-même en kit, grâce au DVD d'aide à la pose.

Des propriétés thermiques hors du commun



Réglementation thermique

La réglementation thermique visant l'existant et la rénovation (arrêté du 17 mai 2007) impose une résistance thermique minimale des murs de R = 2,3 m².K/W

- Le panneau **62 mm**, utilisé seul, satisfait pleinement aux exigences de la réglementation.
- Le panneau **32 mm**, posé sur un mur en parpaing de 20 cm avec 5 cm de polystyrène existant, satisfait aussi aux exigences de la réglementation.

Le panneau **MYRAL M 62** dont le coefficient R est supérieur à 2,8 entre dans le cadre des crédits d'impôts à hauteur de 25% ou 40%* sur le montant des matériaux isolants (suivant instructions fiscales en vigueur).

*à la double condition que la construction date d'avant 1977 et que les travaux soient réalisés dans les 2 ans qui suivent l'achat.

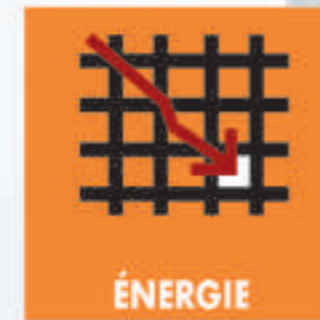
Le bureau d'étude MYRAL peut réaliser un bilan thermique personnalisé des murs de votre habitation.

CERTIFICATION

Avis technique du **CSTB** - Garantie 10 ans - Brevet d'invention français - Produit référencé par **MAISON BRICOR**
Les produits **MYRAL** au service de l'isolation depuis 1987.

ISOLER

par l'extérieur



N° Indigo 0 820 333 500

www.myral.fr

Distributeur agréé :



ÉNERGIE

la meilleure
ÉNERGIE
est celle que ne nous consommons pas !

Avant



Investir dans l'isolation de son habitation aujourd'hui, c'est maîtriser son budget chauffage pour demain.

Opter pour des matériaux durables est une garantie d'efficacité et de longévité.

Après



ISOLER
c'est valoriser



CRÉDIT D'IMPÔTS
DPE

Après



Avec l'aide du **crédit d'impôts**, l'isolation extérieure peut être amortie rapidement.

Isoler c'est valoriser officiellement son patrimoine par un meilleur Diagnostic de Performance Énergétique (DPE).

Avant



L'habitat est le premier consommateur d'énergie en France.



L'isolation extérieure conserve la fraîcheur en été, la chaleur en hiver et supprime les ponts thermiques responsables du développement des moisissures.

Limiter les rejets de gaz polluants préserve l'environnement,

PROTÉGER
la planète



ENVIRONNEMENT



CONFORT - SANTÉ

Tout l'espace devient réellement
SAIN ET HABITABLE